

BULLETIN MUNICIPAL N° 21



Janvier 2015



MURAT-LE-QUAIRE

Diffusé gratuitement
Reproduction et vente interdite
Rédaction, réalisation et impression
Mairie de Murat-le-Quaire

Le mot du Maire

En ce mois de fraternité, je souhaite à chacun de vous et à vos proches, ce qu'il y a de meilleur pour cette nouvelle année qui débute.

Que 2015 vous apporte douceurs, joies, santé et satisfaction personnelle.

Je tiens à remercier les employés communaux et les nombreux bénévoles qui se sont impliqués tout au long de cette année pour rendre notre village vivant et attractif.

Dans notre bulletin municipal vous trouverez les réalisations faites à ce jour et celles programmées pour l'année 2015.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants et particulièrement à Paule et Stéphane qui ont repris la gérance du relais de la Toinette.

L'équipe Municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter à tous nos vœux de réussite.

Demain doit toujours être une promesse de bonheur et d'épanouissement personnel.





Ad'AP

Avis Journal collectivités

La réglementation évolue en matière d'accessibilité

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un ERP (établissement recevant du public), la loi du 11 février 2005, sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, vous imposait de rendre votre établissement accessible avant le 1^{er} janvier 2015.

Si votre établissement n'est pas encore accessible, la mise en œuvre d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad 'AP) permet, après cette date, de poursuivre les travaux de mise en accessibilité en toute légalité.

Quelle que soit votre situation, vous devez engager des démarches dès le 1^{er} janvier 2015 :

➤ Si votre ERP est accessible : il convient d'en justifier auprès des services de l'État (par courrier à la DDT 63, site de Marmilhat, 63370 Lempdes), à l'aide d'une attestation d'accessibilité, avant le 1^{er} mars 2015.

➤ Si votre ERP n'est pas accessible : il convient de déposer un Ad 'AP avant le 27 septembre 2015. Il présentera la programmation des travaux de mise en accessibilité de votre établissement.

Pour un ERP seul, la règle générale est l'élaboration d'un Ad 'AP planifiant des travaux de mise en accessibilité sur une période de 3 ans maximum, avec des travaux et autres actions de mise en accessibilité tous les ans jusqu'à l'accessibilité effective.

Dans ce cas, L'Ad 'AP sera déposé en mairie, accompagné d'un dossier d'autorisation de travaux, qui permettra d'obtenir l'accord de l'autorité administrative pour la mise en œuvre des travaux.

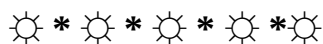
Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier d'une période de mise en œuvre supérieure à 3 ans.

Pour réaliser votre diagnostic ou pour tout renseignement complémentaire, consultez les sites :

www.accessibilite.gouv.fr

www.puy-de-dome.gouv.fr

POLICE DE L'EAU



Par délibération en date du 24 novembre 2014, le Conseil Municipal (à l'unanimité des membres présents) a décidé de modifier la police de l'eau.

En effet, il a été souligné que beaucoup de compteurs d'eau des résidences secondaires étant à l'intérieur des bâtiments, ceux-ci ne peuvent être relevés lors du passage du fontainier. Un forfait de 15 m³ était jusqu'alors appliqué, mais certaines résidences sont louées et la consommation réelle est plus importante.

Il a donc été décidé d'établir un forfait de 50 m³ pour tous les propriétaires dont le compteur n'a pas pu être relevé du fait qu'il n'est pas accessible.

Toutefois, si le relevé de ce compteur a été communiqué par le redevable avant la période de facturation, l'index transmis sera pris en compte.

Vous pourrez retrouver l'intégralité du règlement de la police générale des eaux sur le site de la Commune www.murat-le-quaire.fr

Pour les personnes concernées par cet article, il est possible de compléter et transmettre le coupon ci-dessous au secrétariat de la Mairie de Murat-le-Quaire 63150 avant la période de facturation (*octobre-novembre*).

COMMUNE DE MURAT LE QUAIRE 63150

SERVICE DES EAUX

RELEVÉ DE LA CONSOMMATION

Période : _____

M _____

Index nouveau _____ m³

Index précédent _____ m³

Observations :

Cet imprimé peut être complété et transmis à la Mairie de Murat-le-Quaire, soit par courrier, soit par mail à l'adresse : mairie.mlquaire@wanadoo.fr

IMPORTANT

ANCIEN CIMETIERE

La circulaire du ministère de l'intérieur du 16 mai 1975 stipule que « l'état d'abandon se décèle par les signes extérieurs nuisant au bon ordre et à la décence du cimetière ».

Il s'agit donc de concessions non entretenues, délabrées, envahies par les ronces ou autres plantes parasites, preuves de leur abandon.

Sont concernées uniquement les concessions de 30 ans et plus dans lesquelles aucune inhumation n'a eu lieu les 10 dernières années.

Dans l'ancien cimetière, la commune tente de renouveler les concessions échues et s'efforce de récupérer des concessions vides ou abandonnées afin de satisfaire la demande.

Les concessions concernées par cette mesure sont affichées sur le portail de l'ancien cimetière, ainsi qu'à la mairie. Elles resteront visibles durant trois mois à compter du 24 janvier prochain.

Pendant trois ans, de petits panneaux spécifiques marqueront les emplacements référencés. A l'issue de cette période, une nouvelle publicité en façade de l'ancien cimetière ainsi qu'en mairie sera effective.

Nous invitons toutes les personnes ou familles ayant une concession dans le cimetière correspondant aux critères ci-dessus ou connaissant les familles ou héritiers d'une telle concession, à contacter rapidement la mairie afin de nous communiquer tous les renseignements pouvant nous aider dans nos recherches.

Les Brèves

Aire de Camping-Cars & Camping Les Couderts

Vous trouverez ci-dessous l'évolution des recettes de l'aire de camping-cars et celles du Camping les Couderts sur les trois dernières saisons :

Années	AIRE de CAMPING CARS (Montants HT)				
	Nuitées	Electricité	Eau	Douches	TOTAL
2012	6 130,85 €	58,53 €	240,00 €	39,00 €	6 468,38 €
2013	8 665,42 €	129,90 €	278,00 €	133,00 €	9 206,32 €
2014	9 084,03 €	190,05 €	221,00 €	224,00 €	9 719,08 €

Années	CAMPING Les COUDERTS (Montants HT)			
	Locations	Electricité	Produits exceptionnels	TOTAL
2012	61 518,79 €	2 541,81 €	504,65 €	64 565,25 €
2013	71 684,36 €	3 262,11 €	498,66 €	75 445,13 €
2014	66 909,55 €	2 569,12 €	475,37 €	69 954,04 €

Avec une météo très capricieuse cette saison, si les recettes de l'Aire de Camping-Cars se maintiennent, celles du Camping Les Couderts sont en baisse.

Notre camping reste toutefois très attrayant et la clientèle commence à se fidéliser. Nous remercions Olivier pour son investissement dans le développement du Camping et l'organisation de manifestations telles que les « campinades ».

Recensement



Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet les documents et convient d'un rendez-vous pour récupérer votre réponse. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

Pour la Commune de Murat-le-Quaire, les agents recenseurs sont :

- Mme DEGOULANGE Marie-Paule
- Mme MALLET Virginie

Nouveau : vous avez la possibilité de répondre par internet.

Repas des aînés

Afin de fêter cette nouvelle année les élus et nos aînés se sont retrouvés, à la Salle des Fêtes, pour un moment de convivialité autour d'un excellent repas animé par Christophe PRUDHOMME.



Notre Maire, Gérard BRUGIERE, a d'abord souhaité la bonne année à toutes les personnes présentes et a eu une pensée pour les personnes souffrantes ou gravement malades, ainsi qu'à celles qui nous ont quittées au cours de l'année écoulée. Il a ensuite présenté Stéphane et Paule VIGNERON, les nouveaux gérants du Relais de La Toinette, qui nous ont préparés et servi ce délicieux déjeuner.

Tout au long de l'après-midi les convives ont pu valser et danser au son de l'accordéon et de la guitare.

TRAVAUX

Salle des fêtes

L'électricité a été entièrement refaite et l'entreprise DOMELEC qui était chargée de ces travaux a désormais terminé. La nouvelle cuisine se dessine peu à peu, les travaux en régie (effectués par les employés municipaux) de faïence murale et de peinture, qui avaient dû être interrompus, vont reprendre rapidement, tout comme les peintures extérieures.

Le montant des travaux effectués par les entreprises s'élève à :

- COURTADON :	10 171.10 €
- DOMELEC :	30 652.80 €
- BAPT :	29 784.00 €
- ROUX :	9 183.04 €
- CRISOSTOMO :	11 796.60 €
-	

Concernant ces travaux, la Commune a perçu 22 953 € de subventions (DETR et Conseil Général).

Le Relais de la Toinette

Après 10 semaines de fermeture, le Relais de la Toinette a ouvert le 26 décembre 2014, une fois que les nombreux travaux réalisés dans les locaux furent terminés.

La cuisine a été refaite à neuf du sol au plafond (faïence, renouvellement de matériel, plomberie, changement de l'arrière bar)

La salle de restaurant a été équipée d'un poêle à granulés, le sol et les murs des sanitaires et de l'office ont également été refaits.



Avant

Les travaux en régie effectués par les employés municipaux, que nous remercions pour leur diligence, s'élèvent à 2 873 € pour les fournitures et à 6 358 € pour la main d'œuvre.



Après

Les travaux en régie effectués par les employés municipaux, que nous remercions pour leur diligence, s'élèvent à 2 873 € pour les fournitures et à 6 358 € pour la main d'œuvre.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur et Madame VIGNERON nos nouveaux gérants.

JEUX

	2				4
4					
5		3			
2			5		
		1			6
	5				1



6		5			1
1				3	4
		1	3		
		6		4	
3	6				2
4			1		5

La règle : Avec des chiffres de 1 à 6, vous devez obtenir un total de 21 dans chaque ligne et chaque colonne.

VIE ASSOCIATIVE

Murat Aquarelle

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Claude BOREL créateur, non seulement de l'Ecole de peintures Murat Aquarelle de Murat-le-Quaire, mais aussi professeur à celles d'Aubière et Chamalières.

Claude BOREL était heureux de promouvoir son art et d'expliquer sa technique à ses élèves qui, on a pu le constater, ont fait d'énormes progrès au fil du temps.

Depuis de nombreuses années Murat Aquarelle expose régulièrement ses œuvres, faites par des peintres amateurs talentueux de tous âges, à la Mairie de Murat-le-Quaire ainsi que dans d'autres communes des environs.

La prochaine exposition aura lieu à La Bourboule du 24 janvier au 14 février au « Rendez-vous des Artistes » (sous le Casino).

L'Association continue et met un point d'honneur à faire perdurer son travail en appliquant les techniques apprises.



Auvergn'attitude

Durant les vacances scolaires d'hiver (du 7 février au 8 mars pour toutes les zones), Auvergn'attitude présentera son programme d'activités aux vacanciers tous les dimanches entre 15 et 17 h au Chalet de la Banne (ancien foyer de ski de fond).

Une petite collation sera offerte.



Ce sera également l'occasion de présenter une nouvelle activité :

- Une journée randonnée avec déjeuner au refuge au pied de la Banne

Renseignements auprès de Patrice
06 86 56 20 29

MURAT EN FÊTE

Prochaine date : Soirée Jazz et repas
(Samedi 14 Février 2015 à 20 h)



Orchestre : Claude TISSANDIER et Faby MEDINA

Menu :

- *Chartreuse de Saint-Jacques et saumon fumé (sauce mousseline et asperges vertes)*
- *Filet de bœuf rôti crémeux de morilles (pommes grenaille, fagots haricots verts, polenta cœur coulant au cantal)*
- *Saint-Nectaire de Murat-le-Quaire (mesclun vinaigrette à la noisette grillée)*
- *Assiette gourmande d'Agathe (profiteroles, macaron pistache, entremets fruits passion)*

Tarif : 25 euros plus de 12 ans et 20 euros moins de 11ans

Comme chaque année nous limitons le nombre de repas à 100 personnes. Merci de vous inscrire très vite au **06 31 78 71 23**.

Randonnée des sorcières : le 31 octobre 2014

Cette année la randonnée a démarré dans le bourg, puis a rejoint le camping des Couderts pour finir par un tour du lac du Pré Cohadon.

Les thèmes étaient très variés et tous les membres de l'Association Murat en Fête remercient Olivier qui chaque année a toujours de nombreuses idées pour agrémenter cette manifestation :



- * Bar avec personnages effrayants (Merci au Cellier Muratois pour son accueil)
- * Cimetière avec zombis
- * Pendaison d'une sorcière (cour de la mairie)
- * Dracula (dans la cave de la mairie)
- * Hôpital macabre et potion de Sosso (au camping)
- * Diable avec son bateau sur le lac

La randonnée s'est terminée par un casse-croûte à la salle des fêtes. Nous avions prévu 60 participants et nous avons atteint les 140 personnes.

Ce type de manifestation plait énormément et est très attendue chaque année.

Marché de Noël et Arrivée du Père Noël :

20 et 21 Décembre 2014



Le marché de Noël a eu lieu dans les salles de la mairie. Une douzaine d'exposants étaient présents.

Dans la cour de la Mairie, une petite ferme a été reconstituée avec chèvres et moutons pour le plus grand plaisir des enfants.

Les élèves du Lycée de Rochefort-Montagne vendaient des chocolats chauds pour financer leur voyage d'étude en Finlande.

Les bénévoles de Murat en Fête proposaient du vin chaud et avaient également réalisé des gâteaux pour offrir aux enfants.

Le père Noël tant attendu est arrivé avec ses chiens de traîneaux dans la cour de la Mairie. Les enfants ont fait de nombreuses photos avec le père Noël et ont aussi pu faire de gros câlins aux « toutous ».

Merci à tous les bénévoles qui ont passé beaucoup de temps pour les décorations et la préparation de la manifestation.



Banne Boots Dancers

Les Banne Boots Dancers ont fêté leurs 5 ans d'existence, le 29 novembre 2014, dans la bonne humeur et la danse.

Merci à Gérard Le Camus pour la bonne initiative qu'il a eue il y a 5 ans en créant notre association.

Grâce à lui, nous formons une équipe très soudée et pleine de joie de vivre.

Que du bonheur !





et



vous souhaitent une Bonne Année 2015 !

Depuis leur création en 2010, nos visites guidées théâtre'animées se portent bien et ont séduit environ 13.000 visiteurs.

Les participants vantent l'originalité et la qualité des prestations, tant chez les individuels que chez les groupes.

L'objectif des Guides-Acteurs de faire découvrir le patrimoine autrement semble donc atteint, mais loin de se reposer sur leurs lauriers, ils travaillent d'arrache pied avec l'équipe du Scénomusée® la Toinette et Julien afin de créer de nouvelles visites, ou d'en revisiter d'autres...

Une Virée au Village, nouvelle version

Notre Virée à Murat-le-Quaire, créée en 2012, plait beaucoup aux publics scolaires mais peine à séduire nos vacanciers. L'équipe entame donc 2015 avec la ferme volonté de changer la donne : elle s'associe avec un partenaire muratois afin de proposer un circuit plus événementiel avec dégustation. Cette Virée au Village, nouvelle version, aura lieu en fin de journée deux fois par mois pendant les vacances d'été, plus quelques dates en mai. Après une déambulation à la découverte de Murat-le-Quaire, de son patrimoine vernaculaire préservé et de ses belles histoires, les visiteurs partageront un moment convivial et humoristique autour d'une dégustation décalée de produits régionaux.

Une Virée pour l'Unesco, en projet

Belle preuve, s'il en est, de la bonne réputation acquise par les Virées du Sancy®, Le Conseil Général du Puy-de-Dôme a sollicité notre équipe pour créer, en 2015, une visite théâtre'animée au sommet du Puy de Dôme, dans le cadre de la candidature du site au patrimoine mondial de l'Unesco. Aussitôt Agnès et Pascale, nos Guides-Actrices patrimoine, se sont mises au travail pour collecter informations et anecdotes et ainsi réaliser une Virée du Dôme (titre provisoire) pleine de promesses !

DU CÔTÉ DES GUIDES-ACTRICES

A la rencontre des personnages des Virées du Sancy®

Les mondaines...



Charlotte de la Tronchette

Comtesse anglaise, arrivée en 1821 avec Madame du Berry, indéboulonnable depuis...



Joséphine de la Renardière

Grande rentière des années folles, amatrice de bulles... et de potins scandaleux !

Les terriennes...



Etienne

La Bonne du curé Chassagnol, aime à raconter des histoires du pays entre deux coups de balai.



La Marissou

Présidente du Fan-Club de Saint Blaise à Picherande, il lui arrive de passer, pour voir...

... et les étranges !



Madame Paradis

Sorcière-sourcière parcourant sans relâche les sentiers du Massif, en quête d'une source que jamais elle ne trouva...



Tous nos guides sont professionnels, diplômés du patrimoine et de la montagne



Rendez-vous dans les rues de Murat-Le-Quaire en 2015 !

✉ Scénomusée® La Toinette et Julien 63150 MURAT-LE-QUAIRE

☎ 04 73 81 12 28

Web : www.virees-du-sancy.com E-mail : info@virees-du-sancy.com

ETAT-CIVIL

Naissance

FARNOUX Dorian Michel Mickaël

Né à Beaumont le 5 Novembre 2014



Mariage

Le 20 Décembre 2014

URBANCKSI Michel Jean et STRANGOLINO Patricia Madeleine Armande

Décès

Le 22 Mai 2014

COULON Jeanne Marie Veuve ROSSI

Le 27 Novembre 2014

ANDRAUD Alphonsine

Le 3 janvier 2015

BOREL Claude Léon

